

Bulletin Officiel Canadien

Publié une fois par semaine par le
Directeur de l'Information.

Bureaux: Hope Chambers,
Rue Sparks, Ottawa.
Tél.: Queen 4055 et Queen 7711.

Le BULLETIN OFFICIEL CANADIEN est
adressé gratuitement aux
membres du Parlement, aux
membres des Législatures
provinciales, à la magistrature,
aux journaux quotidiens
et hebdomadaires, aux
officiers de l'armée, aux
maires et aux maîtres de
poste des villes et des vil-
lages, à tous les fonctionnaires publics
et aux institutions qui sont en mesure de
répandre les nouvelles officielles.



Prix de l'abonnement.

Un an... \$2.00
Six mois... 1.00

Tous les chèques, mandats, traites,
doivent être faits payables à: CANADIAN
OFFICIAL RECORD, Ottawa.

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ EN CON-
SEIL N° 2206.

"Le Comité du Conseil Privé constate
de plus, que, cette guerre étant le fait de
tout le peuple canadien, il est désirable
que le peuple tout entier soit tenu aussi
complètement au courant que possible des
actes du gouvernement concernant la
conduite de la guerre, aussi bien que de
ceux concernant la solution de nos pro-
blèmes domestiques, et pour atteindre ce
but, il est d'avis qu'un BULLETIN OFFICIEL
devrait être fondé et publié une fois par
semaine pour faire connaître les mesures
prises par le gouvernement en rapport
avec la guerre, et, d'une façon générale,
la participation à tous les degrés de la
nation à la guerre."

POSITIONS DIVERSES
OFFERTES DANS LE
SERVICE CIVIL

Le ministère de l'Agriculture
demande un officier pour
faire des recherches.

DESSINATEURS ET INSPECTEURS

Les commissaires du Service civil don-
nent avis que des demandes seront
reçues de la part de personnes capables
de remplir les positions suivantes dans
le service civil du Canada:

1. Un officier au ministère de l'Agriculture, avec bureau à Winnipeg pour faire des recherches sur les maladies des plantes en coopération avec les autorités provinciales, au traitement de \$2,000 par année. Le titulaire devra aussi agir comme officier surveillant du personnel d'inspecteurs à titre temporaire préposés à la culture des patates dans le Manitoba en coopération avec les représentants de district, du ministère de l'Agriculture du Manitoba. Les aspirants doivent posséder le titre de docteur d'une université reconnue, de préférence d'une canadienne, ou posséder l'équivalent en entraînement et en expérience et avoir montré le zèle, l'énergie et l'habileté nécessaires au travail de recherches et aux investigations. Ils doivent être préférentiellement expérimentés dans les recherches sur les maladies des grains.
2. Un surintendant et un gardien en chef du Waterton Lakes Park, Alta, ministère de l'Intérieur. Le surintendant recevra \$1,800 par année et le gardien en chef \$1,500 par année. Une maison sera fournie au surintendant. Ces deux employés doivent être de bons administrateurs. Le surintendant doit être capable de surveiller tous les travaux du parc: à savoir, travail de bureau, construction de chemins, culture du foin, culture de fourrage en vert, construction de lignes téléphoniques à travers les forêts. Le gardien en chef sous la direction du surintendant est responsable des rapports du gardien, de la construction des lignes téléphoniques

CAPITAL DE \$70,493,801 EN
INSTRUMENTS AGRICOLES

Le Bureau fédéral des statistiques vient de compléter un recensement préliminaire de cette industrie au Canada.

L'ONTARIO EN TÊTE DE LA LISTE.

Le Bureau fédéral des statistiques vient de compléter un recensement préliminaire des industries fabriquant des instruments agricoles au Canada pour l'année civile 1917. Ce recensement comprend tout ensemble quatre-vingt-dix établissements, répartis comme suit par provinces: Alberta, 1; île du Prince-Edouard, 1; Manitoba, 7; Nouvelle-Ecosse, 1; Ontario, 56; Québec, 21, et Saskatchewan, 3.

Le capital total placé dans ces entreprises s'élevait à \$70,493,801, divisé comme suit: Terrain, bâtiments et dépendances, \$13,381,463; machines et outils, \$6,140,082; matériel en main, stocks en train, produits finis, combustible, etc., \$23,127,626; argent comptant, comptes d'échange et d'exploitation, effets à recevoir, \$27,844,630. Ce capital total placé représente une augmentation de \$10,964,710, soit de 18.4 pour 100, sur 1915.

La somme totale des salaires payés en 1917 s'est élevée à \$1,329,736, une augmentation de \$273,938 ou de 25.9 pour 100 sur 1915. Les paiements totaux de gages se sont élevés à \$8,027,036 en 1917, de \$3,125,066 qu'ils étaient en 1915, soit de 156.8 pour 100. La somme moyenne de gages payés

aux travailleurs en 1917 étant de \$838. Le nombre des salariés en 1917 a été de 10,131, comparé à 6,737 pour 1915. Le nombre moyen d'ouvriers à gages employés par mois, en 1917, a été de 9,563; septembre a fourni le plus élevé, 10,027. Le nombre total des travailleurs individuels sur le bordereau de paie en 1917 a été de 24,895. D'un résumé total de 10,051 taux de gages, on a constaté que 1,118 ont reçu de \$12 à \$15 par semaine, 4,271 de \$15 à \$20 par semaine, 2,033 de \$20 à \$25 par semaine, et 1,163 au-dessus de \$25. La balance, 1,466, ont été payés en dessous de \$12 par semaine.

Le coût total des matériaux employés en 1917 s'est élevé à \$15,559,651, une augmentation sur 1915 de \$9,616,451, soit de 160.7 pour 100, et la valeur totale des produits a augmenté de \$13,372,503 à \$32,364,340, ou de 142 pour 100. La valeur nette des produits, c'est-à-dire la valeur ajoutée par la manufacture, a été de \$16,764,649 en 1917; en 1915, elle avait été de \$7,389,270. On constate la valeur nette en soustrayant le coût total des matériaux employés de la valeur totale des produits.

à travers les forêts, des sentiers, des chaumières, etc. et des méthodes à suivre pour la protection contre le feu et la conservation du gibier.

3. Un officier pour aider au travail de laboratoire de campagne à Indian-Head, Sask., ministère de l'Agriculture, au traitement de \$1,600 par année. Les aspirants doivent avoir servi un terme ou deux après l'obtention de leur grade en travaux de pathologie des plantes à une université canadienne reconnue ou posséder l'équivalent en expérience et en entraînement.

4. Un officier pour prendre charge du laboratoire de campagne pour recherches sur les maladies des grains à Brandon, Man., ministère de l'Agriculture, au traitement de \$1,600 par année. Les aspirants doivent avoir servi un terme ou deux après l'obtention de leur grade en travaux de pathologie des plantes à une université canadienne reconnue ou posséder l'équivalent en expérience et en entraînement.

5. Deux aides pour laboratoire de campagne, l'un à Ste-Catherine, Ont., l'autre à Charlottetown, I.P.-E., avec traitement de \$1,500 par année. Les candidats doivent être gradués en sciences d'une université reconnue ou d'un collège d'agriculture avec entraînement et expérience en travail de laboratoire, de préférence en travail relatif à la pathologie ou à la bactériologie des plantes.

6. Quatre dessinateurs pour travaux de statistiques dans la division des statistiques, ministère de Rétablissement civil des soldats, au traitement de \$125 par mois. Les aspirants doivent posséder la faculté d'adaptation. Ils doivent être capables de comprendre et présenter graphiquement des analyses statistiques concrètes qui soient attrayantes, propres et faciles d'interprétation. Ils doivent être exacts à suivre l'échelle. Ils doivent être capables d'harmoniser les couleurs et de faire du bon lettrage. Ils doivent posséder assez d'initiative pour résoudre tout problème qu'ils peuvent être appelés à présenter graphiquement.

7. Un dessinateur au bureau des ca-

CONDITIONS PRINCIPALES
DE L'ORDONNANCE BRI-
TANNIQUE CONCERNANT
LA PRÉFÉRENCE DANS
L'EMPIRE.

Les principales conditions de l'ordonnance britannique accordant un traitement de préférence aux importations dans la Grande-Bretagne de marchandises prenant origine dans l'Empire sont contenues dans le câblogramme suivant reçu par la Commission du Commerce Canadien, à Ottawa:—

"Il a été décidé d'enlever toutes les restrictions sur les importations dans le Royaume-Uni de marchandises qui sont exportées, ou qui sont produites ou manufacturées dans les Dominions britanniques, sauf dans le cas de: (1) l'or ou des articles contenant de l'or, excepté lorsqu'ils sont consignés directement à la Banque d'Angleterre; (2) des spiritueux, ou autres que le brandy et le rum, et (3) le houblon."

Les récoltes du Canada en 1918.

Le rapport final des récoltes du Canada en 1918 donne la production des différentes récoltes, comme suit: Blé, 189,301,000 boisseaux, contre 233,743,000 boisseaux en 1917; avoine, 380,274,000 contre 403,010,000 en 1917; orge, 77,290,000 contre 55,058,000 en 1917; seigle, 8,497,000 contre 3,857,000 en 1917; lin, 5,972,000 contre 5,934,000 en 1917; blé d'Inde pour le vannage, 14,214,000 contre 7,763,000 en 1917; pommes de terre, 104,513,000 contre 79,892,000 en 1917, et la betterave sucrée, 180,000 contre 118,000 en 1917, d'après les chiffres donnés dans l'édition de février du "Journal d'Agriculture".

Magnésite ou écume de mer en
1918.

D'après le rapport préliminaire de la production minérale du Canada pour 1918, que vient de publier le ministère des Mines, on a expédié une quantité totale de 39,365 tonnes de magnésite ou écume de mer, évaluées à \$1,016,765.

Trois dans le Nouveau-Brunswick et dans Québec,

Trois en Ontario,
Deux dans le Manitoba et les provin-
ces de l'Ouest.

Les aspirants doivent être des jeunes gens possédant au moins un an d'entraînement dans un collège d'agriculture ou des soldats de retour qualifiés.

Des listes de personnes éligibles à des positions de même nature que celles annoncées ci-dessus peuvent être établies et elles comprendront les noms des aspirants reconnus bien qualifiés.

Sauf dans le cas de la position numéro 6, préférence sera donnée aux résidents *bona fide* des provinces où les vacances se produisent.

Les formulaires de demandes dûment remplis doivent parvenir au bureau de la Commission du service civil, pas plus tard que le 8 avril. On peut obtenir les formulaires des maîtres de poste à Winnipeg, Edmonton, Indian-Head, Brandon, Ste-Catherine, Charlottetown, Montréal, Fredericton, Halifax, ou du secrétaire de la Commission du service civil à Ottawa.

Par ordre de la Commission,
WM FORAN,
Secrétaire.